

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 26 mars 2019, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 1

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2019-43

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault que l'ordre du jour soit accepté après le retrait des items 15 d et 16 e et l'ajout des items « *Politique sur les mesures incitatives* » et « *Lettre de soutien au Conseil multiculturel du N.-B.* » dans la rubrique Affaires nouvelles. **ADOPTÉE.**

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 12 février 2019

RÉSOLUTION 2019-44

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 12 février 2019, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

b. Réunion extraordinaire du 26 février 2019

RÉSOLUTION 2019-45

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 février 2019, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Suite à la requête du Conseil afin d'adresser une requête au ministère des Transports (MDT) en vue de la diminution de la limite de vitesse à l'entrée sud de la Ville et, puisqu'une demande similaire fut déjà adressée en 2006 à cet effet, il n'est pas recommandé de réitérer une autre demande compte tenu que, selon le résultat de l'étude du MDT à ce moment, la limite de vitesse de 60 km/h actuellement affichée est inférieure à celle qui serait recommandée.

Le Conseil est informé que la demande auprès de Patrimoine Canadien en vue d'obtenir des fonds afin d'améliorer le système acoustique n'a pas été prévue au budget 2018-2019 du ministère. Toutefois, le dossier sera considéré pour l'année 2019-2020.

7. FINANCES

a. Factures du mois de février 2019

RÉSOLUTION 2019-46

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que les factures du mois de février 2019 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	157 015,37 \$
Salaires février 2019	48 630,06 \$
Compte eau et égouts	8 500,63 \$
Total payé en février 2019	<u>214 146,06 \$</u>

ADOPTÉE.

b. Rapports

Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 31 janvier 2019 et au 28 février 2019 ont été remis préalablement au Conseil.

c. Évaluation et taxes foncières 2019 – propriétés de la Ville

Le tableau comparatif de l'évaluation et taxes foncières 2019 des propriétés de la ville de Saint-Quentin est présenté au Conseil. Celui-ci est informé de l'exemption de la caserne des pompiers, laquelle représente une économie de 7 566,73 \$.

d. Correction résolution no 2018-273

RÉSOLUTION 2019-47

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un montant de 10 000,00 \$ provenant du compte EOP 107520 (Développement Innovation Saint-Quentin « DISQ ») soit transféré au Fonds d'opérations général, tel que résolu par le comité du DISQ le 8 octobre 2018, relativement au développement économique. **ADOPTÉE.**

Cette résolution annule la résolution no 2018-273 adoptée le 11 décembre 2018.

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté :

- Rapport mensuel du service des travaux publics des mois de février/mars 2019, notamment :
 - Programme d'éclairage des petites entreprises d'Énergie NB (changement de tout l'éclairage du bâtiment municipal par des lumières LED et en attente pour un programme similaire à l'usine de filtration sous le volet industriel) ;
 - Rapport d'inspection d'incendie (améliorations à effectuer) ;
 - Génératrice d'urgence (construction d'un cabanon) ;
 - Formation traitement de l'eau potable niveau I par le Directeur des travaux publics ;
 - Géoportail : Programme de gestion des actifs (PGA) ;
 - Palais Centre-Ville (processus d'achat d'un élévateur).

- Compte-rendu de la réunion du comité des travaux publics du 4 mars 2019.

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le rapport de M. Patrice Michaud, Directeur par intérim des sports, loisirs et vie communautaire, est présenté, notamment :

- Emplois étudiants :

(La conseillère Thériault se retire de la réunion pour conflits d'intérêts.)

RÉSOLUTION 2019-48

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que les étudiants suivants soient embauchés à la municipalité, dans le cadre des programmes provincial et fédéral, à partir de juin 2019 pour une période de huit à dix semaines, selon les échelles salariales établies pour les postes :

Jeux d'été :

- 1) Danyssa Roy
- 2) Marie-Ève Labrie
- 3) Marilie Martel

Piscine municipale :

- 4) Maud Chouinard, gérante de piscine
- 5) Marie-Soleil Thériault, monitrice / sauveteuse
- 6) Jade St-Onge, monitrice / sauveteuse
- 7) Joanie Roy, sauveteuse
- 8) Alyssa Bergeron, sauveteuse
- 9) Jr St-Onge, sauveteur

Travaux publics :

- 10) Vincent Léveillé

Soccer :

- 11) Myriam Valcourt

ADOPTÉE.

(La conseillère Thériault revient en réunion.)

Deux postes restent à combler, soit à titre d'adjoint.e administratif et moniteur.rice de soccer.

- Plan média (offre de Brunswick News/calendriers communautaires) :
 - Le Conseil ne consent pas à adhérer à ce nouveau plan ;

- **Conférence provinciale « Mieux-Être » du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick (1 et 2 mai 2019) :**
 - **Le Conseil recommande de défrayer les frais reliés à certaines dépenses de M. Patrice Michaud et de la conseillère Thériault, mandatés à y assister ;**
- **Atelier gratuit pour les bénévoles, le 8 avril 2019 sous forme de 6 à 8 :**
 - **Le Conseil mandate les conseillères Côté et Thériault, le conseiller LeClerc et la Directrice générale à y assister.**

Le Conseil recommande d'obtenir un suivi relativement aux installations de jeux adaptés pour enfants à besoins spéciaux dans certains parcs de jeux de la Ville.

10. TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté, notamment :

- **Diverses rencontres : ATR, CDTSQ, Comité Festival de l'Érable, Comité d'accueil (prochaine soirée d'accueil prévue le 23 mai 2019).**

Le Conseil recommande de faire désactiver la page Facebook de la Chasse à l'As du Palais Centre-Ville.

11. CORRESPONDANCE

- 1) Scott Lloy, Directeur du Financement communautaire, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (rapport de Gestion des Actifs 2018) ;
- 2) K. Dorothy Shephard, ministre du Développement social (modifications au programme de reconnaissance des collectivités amies des aînés) ;
- 3) Carine Michaud, Centre de santé mentale communautaire de Kedgwick (demande d'un local au Centre communautaire, sis au 10, Place Patrick Jean) :
 - **Le Conseil acquiesce à la requête moyennant les frais mensuels de 150 \$ et de faire valider par le Regroupement des organismes communautaires (ROC) au préalable.**
- 4) Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (communiqués : taxe sur l'hébergement – Budget provincial).

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 février 2019. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Suite à la réunion du 26 février 2019 durant laquelle il était question de faire parvenir une lettre à M. Alain Basque, sous-ministre adjoint du ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture, un suivi sera effectué en ce sens.

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale n'a pas de rapport à présenter depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 février 2019.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

Proposition de collaboration avec un lycée technique de Saint-Quentin, France

Suite à la requête de Mme Flore Mamet, enseignante à l'Espace scolaire Condorcet à Saint-Quentin, France, en vue d'un possible échange avec l'école Polyvalente A. J. Savoie (PAJS) et après vérification auprès de la direction de la PAJS, le Conseil recommande que le projet soit plutôt soumis au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

1^{re} lecture (titre et sommaire) et 2^e lecture (par titre) de l'arrêté no 07-2019

RÉSOLUTION 2019-49

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que l'arrêté municipal no 07-2019, relatif aux colporteurs, de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en première lecture (par titre et sommaire).

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2019-50

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que l'arrêté municipal no 07-2019, relatif aux colporteurs, de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. **ADOPTÉE.**

1^{re} lecture (intégrale) et 2^e lecture (par titre) de l'arrêté no 08-2019

RÉSOLUTION 2019-51

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que l'arrêté municipal no 08-2019, relatif au cautionnement annuel des employés de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en première lecture intégrale. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2019-52

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 08-2019, relatif au cautionnement annuel des employés de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. **ADOPTÉE.**

Bail diocèse

Tel que mentionné par la Maire Somers dans son rapport, une lettre fut adressée à M. Jean-Charles Ouellet, président du Comité diocésain des affaires économiques à Edmundston, en vue d'obtenir une audience avec ledit comité concernant le bail relatif au Palais Centre-Ville. Compte tenu qu'aucune réponse n'a été obtenue à ce jour, la Maire est mandatée à se rendre au diocèse.

Agrandissement des limites municipales

RÉSOLUTION 2019-53

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Saint Quentin a entamé des discussions avec les propriétaires du District de service locaux (DSL) de Saint Quentin concernant la possibilité d'annexer un certain territoire à la ville ;

ATTENDU QUE le Conseil a examiné les étapes à suivre pour l'annexion et souhaite participer à une étude de faisabilité ;

ATTENDU QUE le Conseil est intéressé à considérer l'annexion afin obtenir les avantages suivants pour la Ville de Saint Quentin et le District de services locaux de Saint-Quentin :

- Agrandissement du territoire actuel en vue du développement économique
- Projet d'aménagement d'un parc industriel
- Augmentation de la population municipale
- Représentation des nouveaux propriétaires du DSL dans le processus décisionnel
- Augmentation des services aux résident-e-s
- Réunification de la population rurale/urbaine ;

ATTENDU QUE le Conseil consent à payer une partie de l'étude de faisabilité ;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil partage ses intérêts avec le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux lors de l'étude de faisabilité ;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil nomme la Maire Nicole Somers comme représentante de la municipalité à une table ronde avec également des représentants du District de services locaux de Saint-Quentin afin d'effectuer l'étude de faisabilité ;

ET QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil nomme la Maire Nicole Somers comme représentante de la municipalité au sein d'un comité technique composé de représentants du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux et d'autres représentants du District de services locaux de Saint-Quentin afin d'effectuer l'étude de faisabilité.

Cette résolution est proposée par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc. **ADOPTÉE.**

16. AFFAIRES NOUVELLES

Politique no 2006-24 sur la santé et la sécurité au travail

RÉSOLUTION 2019-54

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la politique no 2006-24 sur la santé et la sécurité au travail, soit acceptée telle que modifiée. ADOPTÉE.

Entente de location Ville/COJAA

RÉSOLUTION 2019-55

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que l'entente de location entre la Ville de Saint-Quentin et le comité organisateur des Jeux des Aînés (COJAA), relativement au bâtiment et lot sis au 8, place Patrick Jean (NID 50197474), soit adoptée pour cinq (5) ans, soit pour la période du 27 mars 2019 au 27 mars 2024 ou jusqu'à la résiliation de ladite entente. ADOPTÉE.

Contrats Solution Biomasse / Entretien des chaudières

RÉSOLUTION 2019-56

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que les ententes de service d'entretien annuel avec Biomass Solution Biomasse, relativement au service d'entretien périodique du système de chauffage aux granulés de bois au bâtiment municipal et au Palais Centre-Ville, soient acceptées aux couts de 1 500,00 \$ et de 750,00 \$, respectivement, et ce, du 21 mars 2019 au 21 mars 2020. ADOPTÉE.

Soumissions Controls & Equipment / Contrat de services

RÉSOLUTION 2019-57

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que les contrats de service avec Controls & Equipment relativement à l'entretien des systèmes de ventilation de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin et du bâtiment sis au 193, rue Canada (Service Canada), soient renouvelés aux couts de 1 085,00 \$ plus taxe et 1 420,00 \$ plus taxe, respectivement, et ce, du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. ADOPTÉE.

Politique sur les mesures incitatives

RÉSOLUTION 2019-58

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que la politique no 2011-44-A relative aux mesures incitatives, soit acceptée telle que modifiée. ADOPTÉE.

Permis de colporteur

RÉSOLUTION 2019-59

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un permis de colporteur soit émis au nom de Mme Laurette Fradette du Québec, au cout de 100,00 \$ par mois, en vue de la vente de fruits, de légumes et de produits « Jean-Pierre Roy » (bases de sauces, panures, épices), et ce, du 15 juin 2019 au 15 octobre 2019. ADOPTÉE.

Article : Pas juste une histoire de sirop et de cowboy

Le Conseil fait référence à l'article en titre paru dans l'Acadie nouvelle le 27 février 2019, lequel fait mention de nombreux athlètes, originaires de la Ville de Saint-Quentin, qui se sont démarqués dans diverses disciplines et différents niveaux. Il est suggéré d'étudier la possibilité de créer un temple de la renommée sportive.

Un nom pour la prochaine nouvelle rue

Le Conseil recommande de ressortir les critères pour attribution de noms de rues établis dans la politique sur la désignation des noms de rues.

Lettre de soutien au Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick

RÉSOLUTION 2019-60

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, qu'une lettre d'appui soit acheminée à M. Alex Leblanc, Directeur général du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick en vue d'une demande de subvention financière au programme de l'immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). ADOPTÉE.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 9 avril 2019 à 19 h 30.

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 22.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe